

Service Jeunesse  
Square Georges Brassens  
47240 Bon-Encontre



Mairie de Bon-Encontre  
Service Jeunesse : 05.53.77.74.60  
service-jeunesse@ville-bon-encontre.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION ACCUEIL DE JEUNES  
2024  
MAISON DES JEUNES + ACTIVITES ET SORTIES

N°ALLOCATAIRE (qui nous permettra de calculer le coût des activités et sorties) :

**IDENTITE DE L'ENFANT :**

NOM : .....  
PRENOM : ..... AGE : .....  
DATE DE NAISSANCE : ..... LIEU DE NAISSANCE : .....  
ADRESSE : .....  
PORTABLE : .....

**IDENTITE DU RESPONSABLE LEGAL (PERE, MERE, TUTEUR) :**

**Mère** : Nom-Prénom : .....

Autorité parentale : oui  ; non

Adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

Profession : ..... Situation familiale : .....

Portable : .....

Travail : ..... @ mail \* : .....

J'autorise l'utilisation de mon adresse mail pour l'envoi :  information

**Père** : Nom-Prénom : .....

Autorité parentale : oui  ; non

Adresse (si différente de celle de l'enfant) .....

Profession : ..... Situation familiale : .....

Portable : .....

Travail : ..... @ mail \* : .....

J'autorise l'utilisation de mon adresse mail pour l'envoi :  information

**Autre responsable légal** (personne physique ou morale) Autorité parentale : oui  ; non

Organisme : ..... Personne référente : .....

Fonction : ..... Lien avec l'enfant : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Portable : .....

Travail : ..... @ mail \* : .....

J'autorise l'utilisation de mon adresse mail pour l'envoi :  information

## CERTIFICAT D'APTITUDE A LA PRATIQUE D'ACTIVITES NAUTIQUE

*Document établi avec un Maitre-nageur Sauveteur diplômé, se rendre à la piscine, munie d'une pièce d'identité pour pratiquer le test.*

Piscine Aquasud : 05.53.48.02.63

### Documents à fournir à l'inscription :

- La copie des vaccins du carnet de santé à jour
- La fiche sanitaire dûment remplie (obligatoire)
- L'assurance en responsabilité civile + individuelle accident au nom de l'enfant
- La cotisation annuelle à l'accueil de jeunes de 3.20€, 4.00€ ou 4.80€ selon le QF (tarif hors commune : 4.80€)
- La participation aux activités et sorties calculée selon le programme et les déplacements. En règle générale, le tarif à la semaine est de 4.80€, 6.00€ ou 7.20€ selon le QF (tarif hors commune : 7.20€)
- Vous recevrez sous forme de facture le montant à régler à l'issu des vacances

### ■ Autorisations parentales

**(Cochez la case uniquement si vous accordez votre autorisation)**

- J'autorise mon enfant à fréquenter la Maison des Jeunes, en dehors du temps scolaire et à participer aux activités et sorties.
- J'autorise la Municipalité de Bon-Encontre à photographier mon enfant(s) lors des manifestations de la Maison des Jeunes en vue d'éventuelles publications (montage Vidéo, Articles de presse...).
- En cas d'accident, j'autorise l'équipe pédagogique à faire soigner mon enfant dans l'hôpital le plus proche.
- J'autorise mon enfant à quitter la Maison des Jeunes seul lorsque les activités sont terminées.

Fait à .....le.....

**Signature précédée de « lu et approuvé » :**